

30 oct 2022 -12:15

Epidémie d'Ebola en Ouganda : les voyages non essentiels dans les districts touchés sont déconseillés

Le 20 septembre 2022, les autorités sanitaires d'Ouganda ont déclaré une épidémie d'Ebola. Le Risk Management Group (RMG), présidé par le SPF Santé publique a conclu, suite à l'avis du Risk Assessment Group (RAG) qui surveille la situation, qu'il est déconseillé d'effectuer tout voyage non essentiel dans les sept districts touchés en Ouganda, à savoir Mubende, Kassanda, Kyegegwa, Bunyangabu, Kagadi, Wakiso et la capitale Kampala.

Epidémie d'Ebola en Ouganda

Au 25 octobre, 109 cas confirmés d'Ebola ont été signalés ainsi que 31 décès, 20 décès de cas d'infection probable et 34 guérisons.

Les cas signalés concernent les districts de Mubende, Kassanda, Kyegegwa, Bunyangabu, Kagadi, Wakiso et la capitale Kampala.

La souche en circulation est la souche Sudan, pour laquelle il n'existe pas de vaccin approuvé. Le contrôle de l'épidémie se concentre sur la détection précoce et l'isolement des cas.

L'Organisation mondiale de la santé et les autorités sanitaires ougandaises collaborent pour limiter la propagation du virus par des mesures de contrôle. Le 15 octobre, le gouvernement ougandais a déclaré un verrouillage de 21 jours à Mubende et Kassanda. Actuellement, aucune mesure n'a encore été annoncée pour la capitale Kampala.

Symptômes d'Ebola

Ebola se transmet après un contact direct avec du sang ou des fluides corporels provenant de personnes ou d'animaux sauvages infectés. Les symptômes du virus comprennent des douleurs musculaires, une forte fièvre, des malaises, des maux de tête et des maux de gorge. Ces symptômes sont parfois suivis de vomissements, de diarrhées et de saignements. Aucun traitement efficace n'est disponible.

Mesures de voyages internationaux modifiées

Pour l'instant, la maladie touche principalement les habitants et les travailleurs de la santé. Néanmoins, les voyageurs doivent suivre les directives du gouvernement ougandais en matière de prévention et de gestion de l'épidémie d'Ebola.

Certains pays ont décidé de soumettre les voyageurs en provenance d'Ouganda à un contrôle médical supplémentaire. Gardez donc cela à l'esprit lorsque vous vous rendez dans un autre pays depuis l'Ouganda.

Mesures en Belgique

La probabilité que le virus se propage en Belgique est actuellement très faible. Le plus grand risque

d'introduction en Belgique réside dans les voyageurs qui ont visité des régions infectées en Ouganda et qui ont été infectés. Pour cette raison, le Risk Management Group déconseille tout voyage non essentiel dans les districts touchés en Ouganda, c'est-à-dire tout voyage pour lequel un retard n'aura pas d'impact négatif.

Le RMG a déjà contacté les compagnies aériennes assurant des vols directs entre Bruxelles et l'Ouganda afin qu'elles prennent des précautions supplémentaires en matière d'hygiène et de sécurité à bord. Les professionnels de la santé et les hôpitaux ont également été informés de l'épidémie.

La situation continuera à être suivie de près. L'avis aux voyageurs peut être adapté en fonction de l'évolution de la situation. Si nécessaire, des mesures supplémentaires seront prises.

Plus d'informations

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement :
<https://www.health.belgium.be/fr/menaces-pour-la-sante-publique>

SPF Affaires étrangères : <https://diplomatie.belgium.be/fr/pays/ouganda>

Site web d'Info-ebola : <https://www.info-ebola.be/>

ECDC: [Ebola virus disease outbreak in Uganda \(europa.eu\)](https://ecdc.europa.eu/en/ebola-outbreak-uganda) et [Ebola outbreak in Uganda, as of 21 October 2022 \(europa.eu\)](https://ecdc.europa.eu/en/ebola-outbreak-uganda)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be